

Dentons accroît sa présence en Italie en ouvrant un bureau à Rome

11 juillet 2016

Le cabinet d'avocats mondial Dentons annonce aujourd'hui qu'il ouvre un bureau à Rome, son deuxième bureau en Italie après celui de Milan.

« Lorsque nous avons fait notre entrée sur le marché italien en octobre dernier, notre objectif était clair et précis, soit faire en sorte que Dentons devienne un cabinet à services complets au cours des deux prochaines années et l'un des premiers cabinets d'avocats internationaux en importance en Italie au cours des trois prochaines années », a déclaré l'associé directeur Federico Sutti. « L'ouverture d'un bureau à Rome, la capitale du pays, est l'une des pierres angulaires de cette stratégie. »

M. Sutti dirigera les bureaux de Rome et de Milan à titre d'associé directeur, Italie de Dentons. L'équipe de Rome comprendra initialement Michele Carpagnano, associé en droit de la concurrence, et Luca Pocobelli, associé en droit des sociétés, ainsi qu'une équipe d'avocats non associés. Dentons a l'intention de recruter d'autres avocats sur le marché local au cours de l'année. En outre, plusieurs associés du bureau de Milan qui comptent de nombreux clients à Rome, par exemple Stefano Speroni, Matteo Falcione et Federico Sutti lui-même, partageront leur temps entre les deux bureaux.

« Sous la direction éclairée de Federico Sutti, Dentons a transformé le marché des services juridiques en Italie. Moins d'un an s'est écoulé depuis l'ouverture de notre bureau de Milan et, déjà, nous avons plus que doublé nos effectifs et augmenté nos champs de pratique. Je suis convaincu que M. Sutti et son équipe sauront continuer sur cette lancée à Rome », a affirmé Tomasz Dabrowski, chef de la direction, Europe de Dentons.

« Cet investissement nous a été dicté par nos clients. Bien que Rome soit la plus grande ville et le deuxième marché des services juridiques en importance en Italie, de nombreux cabinets d'avocats internationaux y sont désormais moins présents, ce qui signifie que les sociétés qui sont établies dans la capitale sont désavantagées par rapport à celles qui se trouvent à Milan », a indiqué Joe Andrew, président mondial. « En ouvrant un bureau à Rome, nous permettons à nos clients de bénéficier de notre rayonnement véritablement mondial. »

Elliott Portnoy, chef de la direction mondiale, a ajouté ce qui suit : « La démarche polycentrique de Dentons consiste à être présent sur les marchés clés où nos clients exercent leurs activités. Bon nombre des grandes entreprises italiennes ont leur siège social à Rome, y compris des sociétés d'État et des sociétés œuvrant dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie. L'ouverture d'un bureau à Rome est l'étape logique que nous devons franchir dans le but de mieux servir nos clients. »

Dentons compte désormais plus de 50 avocats en Italie, dont 12 associés, qui exercent principalement dans les domaines suivants : le droit des sociétés, les fusions et acquisitions, l'immobilier, l'énergie, les litiges et l'arbitrage, le droit du travail, le droit de la concurrence et le droit fiscal.

À propos de Dentons

Dentons est le plus grand cabinet d'avocats au monde, synonyme d'excellence partout sur la planète. Dentons figure aux premiers rangs de l'indice de notoriété Élite mondial d'Acritas et parmi les 30 cabinets reconnus par BTI pour leur service à la clientèle et est cité par des publications prestigieuses qui saluent son esprit d'innovation, dont témoigne la fondation de Nextlaw Enterprise, filiale en propriété exclusive de Dentons qui englobe des unités d'exploitation axées sur l'innovation, la consultation et la technologie. Fort de sa démarche polycentrique, de son engagement à favoriser l'inclusion et la diversité et de ses effectifs de haut calibre, Dentons défie le statu quo et défend les intérêts de ses clients dans les collectivités où ses membres vivent et travaillent. www.dentons.com.